Le Conseil des Ministres s'est réuni le vendredi 11 janvier 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Monsieur Macky SALL.

LeConseil des Ministres s'est réuni le vendredi 11 janvier 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Monsieur Macky SALL.

Al'entame de sa communication son Excellence Monsieur le Président de la République a exprimé sa vive préoccupation suite à la dégradation de la situation au Mali.

Ace propos, le Chef de l'Etat a souligné les graves menaces que la situationainsi créée présente pour ce pays frère, en particulier pour les populationssituées dans les zones de combat. Il a réaffirmé la position du Sénégal enfaveur de la restauration de l'intégrité territoriale du Mali, et exprimer lesoutien de notre pays à la mobilisation internationale en cours, conformément àla demande des autorités maliennes, en vue de l'application immédiate de larésolution 2085 du 20 décembre 2012 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, autorisant le déploiement de la Mission Internationale de Soutien au Mali.

Abordantle second volet de son intervention relatif à la mise en place de la charte surla déconcentration, le Président de la République a rappelé d'abord sa volontéde promouvoir une démarche de territorialisation des politiques publiques, afinde replacer les dynamiques locales au cœur des stratégies d'émergence.

LeChef de l'Etat a ensuite demandé au Premier Ministre de s'assurer du partage ausein de l'administration, des premières conclusions des travaux de la charte,notamment par l'entremise de la tenue en mars, du premier conseilinterministériel sur l'administration territoriale déconcentrée, tel que prévupar le code des collectivités locales depuis son adoption en 1996.

Introduisantle troisième point de sa communication, le Président de la République s'estpenché sur le développement de la télé médecine. Il a à ce sujet, invité lePremier Ministre, en relation avec le Ministre de la Santé et de l'Actionsociale, à explorer les voies et moyens utiles, pour faire bénéficier à toutesles composantes de nos services de santé, les avantages multifonctionnels decette importante technologie.

Selonle Chef de l'Etat, l'objectif de cette action sera, d'arriver d'ici l'horizon2016, à rendre opérationnel, un réseau national de télémédecine, qui permettraune interconnexion à partir de Dakar, de l'ensemble des structures sanitairespubliques de santé.

Poursuivantson intervention, le Président de la République a informé le Conseil de sadécision d'accompagner fortement la dynamique d'entrepreneuriat, surtout chez les

jeunes et les femmes, partout à travers le pays. Pour ce faire, ungrand prix du Chef de l'Etat pour l'innovation en entrepreneuriat, serainstitué à partir de cette année.

LeChef de l'Etat s'est à la suite, préoccupé de la problématique de l'eau potableen milieu rural. A ce niveau, le Président de la République a donné desinstructions au Premier Ministre, en relation avec le Ministre de l'Hydrauliqueet de l'Assainissement, à l'effet d'accélérer la construction de 300 nouveauxforages, dont 51 forages pastoraux, en plus de la remise en état des foragesnon fonctionnels.

Évoquantla question du civisme chez nos compatriotes, le Chef de l'Etat a réaffirmé sadétermination à restaurer avec l'ensemble des Sénégalais, l'esprit et les valeurs du patriotisme, sans oublier d'indiquer qu'il appartenait auGouvernement, d'en donner le signal et d'en incarner toujours le sens.

LePrésident de la République a ainsi décidé de la tenue, tous les premiers lundisde chaque mois, et en présence de tous les membres du Gouvernement, d'unecérémonie destinée à rendre les honneurs au drapeau national dans l'enceinte dupalais de la République. En cas d'absence du territoire, le Premier Ministre sechargera de son organisation sur le parvis du building administratif, a ajouté, le Président de la République.

LeChef de l'Etat a exprimé devant le Conseil sa forte préoccupation face auchômage massif des jeunes et a insisté sur l'urgence pour le Gouvernement, d'améliorer la condition de cette fraction clé de la population.

Ils'agira, d'après le Président de la République comme entre autres initiatives, de chercher à mobiliser les jeunes dans les travaux d'intérêt général, tels quele nettoiement, la réhabilitation et l'embellissement des espaces et édificespublics, la sécurité de proximité etc. En exécution de cette politiquevolontariste venant en complément aux actions de lutte contre le chômage déjàentreprises, le Chef de l'Etat a informé le Conseil, du recrutement prochain de 15000 jeunes à Dakar et sa banlieue et de 15.000 autres sur le reste duterritoire national.

Prenantla parole après le Président de la République, le Premier Ministre a renducompte au Conseil des activités gouvernementales. Il a mis en exergue les résultats du Conseil interministériel sur la sécurité alimentaire tenu le mardi8 janvier 2013. A ce sujet, le Chef du Gouvernement a fait le bilan desdifférentes opérations de secours d'urgence, en matière d'assistance envivres et de sauvegarde du bétail, engagées par le Gouvernement, suite à lamauvaise campagne agricole de l'année 2011, qui avait mis en situation de crisealimentaire plus de 800.000 habitants de nos campagnes, outre le danger de voirune partie importante de leur cheptel, décimée.

Evoquantla visite du Premier Ministre de Turquie au Sénégal, le Chef du Gouvernement asalué les résultats de ce déplacement qui a favorisé notamment un renforcementnotable des liens de coopération entre les deux pays. Ces bons résultatsobtenus, d'après le Premier Ministre, sont illustrés par la tenue d'un forumdes affaires Sénégal-Turquie, la création d'un fonds d'investissementSénégalo-turc, la mise en place d'un groupe d'amitié

Sénégalo-turc et enfin parle financement de plusieurs projets de développement, pour un montant de 300millions de dollars, tirés de l'enveloppe destinée aux pays africains.

LeMinistre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait auConseil, une communication qui a essentiellement porté sur la situation quiprévaut au Nord du Mali avec l'avancée des groupes armés vers le sud du pays. Cette situation, a indiqué le Ministre, doit inciter tous les Etats de notresous-région, à se mettre en situation d'alerte afin d'anticiper sur leséventuelles risques sécuritaires et à se préparer à une possible donnéehumanitaire.

LeMinistre de l'Energie et des Mines a présenté au Conseil les résultats d'uneétude conduite par son département sur la question des conventions minières concluespar l'Etat. Les conclusions de l'étude ont ainsi révélé, aux dépens desressources publiques, un manque à gagner, évalué sur la base des moins valuesfiscales et douanières induites, d'un montant de 401 milliards sur la période2005-2012.

L'étudepréconise des réformes diverses, ayant trait notamment à une meilleure prise encompte des intérêts stratégiques de l'Etat et à une implication accruedes nationaux dans le secteur.

LeMinistre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques aexposé devant le Conseil, un programme d'action de son département sur lapériode 2013-2017. Le document qui a été largement discuté, propose unedémarche novatrice permettant d'assurer un impact réel en faveur de l'emploides jeunes.

Ils'agira pour le Ministère d'élaborer et d'appliquer une politique intégrée dela Jeunesse, qui puisse favoriser une meilleure participation de cette frangeimportante des populations au développement du pays.

Endéfinitive, le Programme décliné, a pour ambition de promouvoir une politiquede jeunesse axée sur l'épanouissement social et économique des Sénégalais âgésde 15 à 35 ans.

LePrésident de la République a félicité le Ministre pour la qualité de sondocument. Après les discussions, le Conseil a adopté le plan d'action duMinistre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques.

Autitre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné etadopté :

- § Unprojet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°9577 du 20 janvier 1995, portant application des articles 44 et 64 de la loi 9463 du 22 août 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieuxéconomique ;
- § Unprojet de décret portant création de l'Université du Sine-Saloum à Kaolack ;

- § Undécret fixant le siège et les conditions d'installation du Conseil économique, social et environnemental ;
- § Undécret fixant la répartition des membres du Conseil économique, social etenvironnemental ;
- § Fixantles conditions de désignation des membres du Conseil économique, social etenvironnemental ;
- § Fixantles conditions de désignation des membres associés du Conseil économique, social et environnemental et leurs indemnités ;
- § Fixantles indemnités et les avantages du Président du Conseil économique, social etenvironnemental ;
- § Fixantles indemnités et les avantages des membres du Conseil économique, social etenvironnemental.

Le Conseila pris les mesures individuelles suivantes :

- § Monsieur Mamadou SALL, Docteur en droit des Affaires, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Son Excellence Monsieur Mohamed MORSI, président de la République Arabe d'Egypte, avec résidence au Caire, enremplacement de Monsieur Ndiawar SARR;
- § MonsieurPaul BADJI, matricule de solde 360 362/B, précédemment Ambassadeur duSénégal en Belgique, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaireauprès de Son Excellence Monsieur François HOLLANDE, Président de la RépubliqueFrançaise, avec résidence à Paris, en remplacement de Monsieur Mankeur NDIAYE;
- § MadameSeynabou BADIANE, Contrôleur d'Etat, est nommée Ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire auprès de Son Excellence Monsieur Giorgio NAPOLITANO, président de la République Italienne, avec résidence à Rome, en remplacement deMonsieur Cheikh Sadibou FALL;

- § MonsieurAbdou Lahat SOURANG, précédemment Ambassadeur du Sénégal à Manama, est nomméAmbassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Son ExcellenceMonsieur Alassane OUATTARA, président de la République de Côte d'Ivoire, avecrésidence à Abidjan en remplacement de Monsieur Seydou KALOGA
- § MonsieurColy SECK, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solden°604 134/H, Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires étrangères etdes Sénégalais de l'extérieur, est élevé au rang d'Ambassadeur;
- § MonsieurTalla FALL, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solden°370 288/F, Conseiller diplomatique de Monsieur le Premier Ministre, estélevé au rang d'Ambassadeur;
- § MadameViviane BAMPASSY DOS SANTOS, Administrateur civil principal, matricule de Solden°512 039/Z, est nommée Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse, del'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques ;
- § MonsieurPape Alassane DEME, Economiste de l'Energie, est nommé Secrétaire permanent duComité national des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur Abdoulaye GUEYEappelé à faire valoir ses droits à la retraite
- § MonsieurOusmane GUEYE, Professeur de Sciences naturelles, est nommé Président duConseil d'Administration du Centre international pour le commerce extérieur duSénégal (CICES), en remplacement de Monsieur Matar GUEYE;
- § Monsieur Abdourahmane SOW, Administrateur civil, est nommé Président du Conseild'Administration de l'Office du Lac Guiers, en remplacement de Monsieur ChérifNIANG;
- § MonsieurCheikh Ahmed Tidiane SARR, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesseet des Sports principal de classe exceptionnelle, matricule de solden°510 638/G, précédemment Conseiller technique de Département au Ministèredes Sports, est nommé Directeur des Activités physiques et sportives, enremplacement de Madame KANE Dieynaba TOURE, appelée à d'autres fonctions ;
- § MonsieurSouleymane Boune Daouda DIOP, Professeur d'Education physique et sportive, titulaire d'un diplôme en Ingénierie de la Formation, matricule de solden°508 563/K, précédemment Secrétaire exécutif du Sport scolaire auMinistère de

l'Education nationale, est nommé Directeur de la HauteCompétition, en remplacement de Monsieur Alioune Diakhaté MBAYE, appelé àd'autres fonctions ;

- § MonsieurMor Khoudia GUEYE, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et desSports, matricule de solde n°510 837/H, précédemment Chef de la Divisiondes Etudes générales et de la Prospective à la Direction des Etudes, de laPlanification et de la Formation du Ministère de la Jeunesse, est nomméDirecteur de la Vie associative ;
- § MonsieurNdiouga SARR, Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et desSports, matricule de solde n°515 333/F, est nommé Inspecteur technique,Coordonateur de l'Inspection interne, au Ministère des Sports ;
- § MadameKANE Dieynaba TOURE, Professeur d'Education physique et sportive, matricule desolde n°505 360/M, est nommé Inspecteur technique au Ministère des Sports, en remplacement de Mamadou Abdoulaye DIAKHATE;
- § MonsieurAlioune Diakhaté MBAYE, Professeur d'Education physique et sportive principalde classe exceptionnelle, matricule de solde n°503 089/G, précédemmentDirecteur de la Haute Compétition au ministère des Sports, est nommé Directeurde la Formation et du Développement sportif au Ministère des Sports, enremplacement de Madame Safiètou DIATTA, appelée à d'autres fonctions ;
- § MonsieurMbagnick DIOUF, professeur d'enseignement technique, matricule de solden°504 836/B, précédemment Inspecteur de l'Administration locale, est nomméDirecteur des Stratégies de Développement territorial;
- § MadameDieh Mandiaye BA, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle,matricule de solde n°509 524/G, est nommée Directeur du Centre nationald'Etat civil, en remplacement de Monsieur Papa Assane TOURE, appelé à d'autresfonctions ;
- § MonsieurDjibril GAYE, Ingénieur du Génie rural, matricule de solde 382 971/F,précédemment conseiller technique au Ministère de l'Hydraulique et del'Assainissement, est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Hydraulique de l'Assainissement;
- § Monsieur Amadou Seydou DIA, Ingénieur du Génie rural, matricule de solde

503 515/A, est nommé Inspecteur technique au Ministère de l'Hydraulique et del'Assainissement ;

- § MonsieurSamba WAGNE, Ingénieur du Génie rural, matricule de solde 387 749/J, estnommé Inspecteur technique au Ministère de l'Hydraulique et del'Assainissement ;
- § MonsieurModou MBAYE, Ingénieur des Travaux publics, matricule de solden°515 420/G, précédemment Conseiller technique au Cabinet du Ministre del'Hydraulique et de l'Assainissement, est nommé Directeur de l'Exploitation etde la Maintenance au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, enremplacement de Monsieur Babou SARR, appelé à d'autres fonctions .

Revenir